

2ème rencontre des E.L.S.A. du Grand-Est

Dr Laurence ECKMANN
29 janvier 2016

La région ACAL

- 5 548 955 habitants soit 8,8% de la population française.
- 6ème région la plus peuplée de France.
- 10 départements, 8 aires urbaines de plus de 100 000 habitants dont une métropole, et un total de 5 197 communes.
- 10,5% du territoire français
- Angle Nord-est de l'hexagone, la région est encadrée par la Bourgogne-Franche-Comté au sud, l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais-Picardie à l'ouest.
- Limitrophe de la Belgique et du Luxembourg, de l'Allemagne, et de la Suisse

MISSIONS D'APPUI

Conseillers médicaux
Dr Arielle BRUNNER
Dr Philippe REAUDIER,
en charge de l'hémovigilance

Service Communication
Marie RÉAUX

Coordination de l'inspection-contrôle
Sabine GRISELLE-SCHMITT

Systèmes d'information de santé
Jean-Louis FUCHS

Coordination des relations avec l'Assurance Maladie
Patrick MARX

Claude d'HARCOURT
Directeur Général

Cabinet
Emilie TOUPENET

Service Zonal
Frédérique VILLER

Agence Comptable
Alain SCHAETZLE

Service juridique
Nicolas PORTE

Mission Organisation et Méthode
Dr Sylvie GAMEL

Simon KIEFFER
Directeur Général Adjoint

DÉPARTEMENT DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE SANTÉ ET DE LA DÉMOCRATIE SANITAIRE
Dominique THIRION
Adjointe : Dr Annie-Claude MARCHAND

Olivier PAUL
Secrétaire général

Benoît CROCHET
Directeur Général Délégué
Chef de Projet Préfigurateur

Marie FONTANEL
Directrice Générale Déléguée

Sites de Strasbourg et de Colmar

Délégation Territoriale de l'Alsace
René NETHING
Adjointe : Marie SENGELEN

Site de Châlons

DT 08
Marie-Annick GAGNERON

DT 10
Irène DELFORGE

DT 51
Thierry ALIBERT

DT 52
François GUIOT

Site de Nancy

DT 54
Philippe ROMAC

DT 55
Dr Eliane PIQUET

DT 57
Michel MULIC

DT 88
Valérie BIGENHO-POET

DIRECTION DE L'OFFRE SANITAIRE (DOS)

Diane PETTER
Directeur adjoint :
Thomas TALEC

Mission
Plan ONDAM - MISMEP

Département
Contractualisation et
allocation de ressources

Département
Autorisations, planification
et coopération

DIRECTION DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE (DMS)

Edith CHRISTOPHE
Directrice adjointe :
Agnès GERBAUD

Département
Planification,
contractualisation,
coopération

Département
Autorisations, allocation
de ressources

Département
Offre médico-sociale
de la Marne

DIRECTION DES SOINS DE PROXIMITÉ (DSDP)

Wilfrid STRAUSS
Directeur adjoint :
Frédéric CHARLES

Département
Accès aux soins de
premier recours

Département
Appui à la coordination et
aux coopérations

Département
Publics spécifiques

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE (DSP)

Alain CADOU
Directrice adjointe :
Dr Annick DIETERLING

Département
Santé environnement

Département
Veille et crise

Département
Pharmacie, biologie

Département
Prévention et promotion
de la santé

DIRECTION DE LA QUALITÉ ET DE LA PERFORMANCE (DQP)

Laurent DAL MAS
Directrice adjointe :
Dr Elise BLERY

Département
Analyse des données
de santé

Département
Inspection - contrôle

Département
Qualité, relations usagers

Département
Appui à la performance

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

Véronique WELTER
Directeur adjoint :
Matthieu PROLONGEAU

Département Paie
et gestion administrative

Département Emplois,
compétences
et formation

Département Dialogue
social et conditions
de travail

DIRECTION DU FONCTIONNEMENT ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DFSI)

Département
Ordonnancement et
commandes publiques

Département
Logistique, maintenance
et immobilier

Département
Systèmes d'information

DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ (DRHS)

Jean-François ITTY
Directrice adjointe : Sabine RIGON

Mission
Stratégie et
prospective

Service Professions
médicales à
compétence définie
et internat

Service Professions
non médicales :
formation et exercice

Service Ressources humaines
des établissements sanitaires
et médico-sociaux

DÉPARTEMENT DE LA GESTION FINANCIÈRE (DGF)

Jean-François ITTY

Organisation de la thématique au sein de la région ACAL

- Référent Thématique Addictologie rattaché à la Direction des Soins De Proximité, au sein du département « Publics Spécifiques », comprenant également les thématiques détenus et populations en situation de précarité
- Approche transversale : articulation forte avec Direction de la Santé Publique et Direction de l'Offre Sanitaire
- Fonctionnement à privilégier en binôme médico-administratif

Le contexte réglementaire

- L'organisation de la filière hospitalière en addictologie a été définie par **la circulaire DHOS/02/2008/299 du 26 septembre 2008**.
- La filière hospitalière de soins addictologiques constitue une modalité d'organisation cohérente et graduée des soins sur un territoire donné et a pour objet de couvrir les parcours de soins hospitaliers des personnes présentant des conduites addictives.
- La filière s'inscrit dans une politique globale de prise en charge des personnes présentant une conduite addictive ainsi que dans une dynamique d'organisation territoriale

Le contexte réglementaire

La filière de soins: déclinée en 3 niveaux :

- **Niveau 1 de proximité** : regroupe la réalisation de sevrages résidentiels simples, l'activité de liaison et les consultations **au sein d'une « unité fonctionnelle »**
- **Niveau 2 de recours** sur un territoire : structures de court séjour offrant la possibilité de réaliser des soins résidentiels complexes (HC/HDJ) et soins de suite et de réadaptation.
- **Niveau 3** : structure de recours **régional**

3 principaux objectifs relatifs aux missions ELSA :

- introduire à l'hôpital une " **culture addictologique**" parmi le personnel soignant tout en lui donnant la compétence nécessaire pour la prise en charge de ces patients, grâce à des actions de formation spécifiques ;
- accompagner et soutenir les équipes soignantes dans leur démarche de travail en réseau
- **coordonner les équipes hospitalières de liaison avec les structures de soins ambulatoire** autour des patients. L'objectif recherché est en effet de favoriser une prise en charge globale, multidisciplinaire de ces personnes depuis l'admission jusqu'à la sortie de l'hôpital et de s'assurer des relais ultérieurs par un travail de partenariat intra et extrahospitalier.

Missions des équipes de liaison hospitalières de liaison en addictologie

- **Missions de soins:** interviennent dans l'ensemble des services de l'ETB de santé, **notamment dans les services d'urgence**, pour :
 - aider au repérage précoce des problèmes addictifs
 - contribuer à l'évaluation de l'addiction
 - aider les équipes soignantes
 - préparer la sortie et orienter vers le dispositif spécialisé.
- **Autres missions**
 - sensibilisation et formation des équipes de soins à l'addictologie
 - articulation avec les autres acteurs sanitaires et sociaux concernés
 - participation à des activités de recherche
- **Implantation:** organisée en propre, ou par convention, doit être en mesure d'intervenir au sein de tout ETB disposant d'un service d'urgence

Objectifs opérationnels PRS volet addictologie

- Garantir le juste recours à chaque niveau de la filière en s'assurant que chaque structure répond bien à ses missions spécifiques
- Généraliser l'accès à une équipe de liaison, à une consultation et à des sevrages simples effectués dans un service servant de référent, dans tous les établissements disposant d'un service d'urgences (sur place ou par convention)
- Développer les interventions des ELSA dans les Maternités et les Etablissements Psychiatriques.
- Améliorer et formaliser **le repérage** des problèmes d'addiction et la capacité d'orientation vers un dispositif de soins adaptés, **dans les services d'urgence et les services d'hospitalisation**
- Veiller à organiser le passage de relais à la sortie de l'hôpital : (articulation avec les CSAPA à formaliser)

Plan gouvernemental de lutte contre la drogue et les conduites addictives 2013-2017

fixe pour objectif de poursuivre, avec l'appui des ARS, le développement des équipes de liaison et de soins en addictologie (ELSA) dans les établissements de santé, **notamment dans les établissements autorisés en médecine d'urgence.**

Evaluation des consultations hospitalières et des ELSA lorraines en 2015

- **Objectifs:** analyser les conditions d'organisation et de fonctionnement de ces structures, leur inscription dans la filière de prise en charge en addictologie, et proposer une reventilation de l'enveloppe de financement conforme à la nature de l'activité effectivement mise en œuvre et aux moyens déployés par les établissements pour ce faire.
- Le 13 octobre 2014, réunion d'ouverture de la campagne d'évaluation au sein de l'ARS
- Envoi d'une enquête « papier » aux établissements.
- Sur la base de cette enquête papier, des visites sur site de l'ensemble des structures ont été organisées.

Evaluation des consultations hospitalières et des ELSA : état des lieux

- 7 équipes hospitalières de liaison en addictologie, et 20 consultations hospitalières en Lorraine.
- Le nombre d'équipes hospitalières de liaison en addictologie est relativement faible et inégalement réparti, et ne permet pas de satisfaire l'obligation réglementaire qui veut que tout établissement disposant d'un service d'accueil des urgences dispose également d'une ELSA
- **Montant total alloué aux établissements de santé au titre des équipes hospitalières de liaison en addictologie : 1 100 680 €.**

Evaluation des consultations hospitalières et des ELSA : missions

- Un certain nombre d'équipes de liaison ne fonctionnent pas de façon entièrement conforme au référentiel d'organisation : activité de consultation et non de liaison pour certaines, activités de prévention et santé publique menées à l'extérieur de l'établissement.
- La complémentarité et la lisibilité des dispositifs consultation hospitalière/ELSA/CSAPA (notamment quand un CSAPA intervient sur le site de l'établissement hospitalier) sont à améliorer.

Evaluation des consultations hospitalières et des ELSA : éléments financiers

- Les postes et de temps de travail dédiés et les montants financiers afférents ne sont pas toujours bien identifiés par les établissements.
- On observe une disparité des financements, pas toujours en adéquation avec les actions menées
- Ces montants sont inférieurs à ceux proposés par le guide de contractualisation des MIG, (l'enveloppe régionale contrainte ne le permet pas)
- Toutefois au vu de l'activité réalisée, le montant alloué sur 2015 (1 185 680 €) a permis de financer 1 nouvelle ELSA et de doubler le financement d'une 2^e équipe
- **Le récent basculement en FIR des ELSA peut poser question compte tenu de son périmètre contraint et de l'aspect non pérenne de ce type de financement**

Les ELSA de la région Alsace

- parmi les 14 établissements disposant d'un service des urgences, les 8 plus gros établissements sont dotés d'une ELSA
- Les besoins des établissements non dotés d'une ELSA sont couverts par celle d'un établissement voisin, le plus souvent celle de l'établissement de référence du territoire
- A Strasbourg collaboration étroite entre l'ELSA du CHRU et les équipes des maternités des cliniques
- En 2014, 2 137 910 € versés pour les ELSA dans le cadre du FIR correspondant au financement total de 37,4 ETP de personnels.

Les ELSA de la région Alsace

Au sein des établissements **deux missions prioritaires des ELSA** ont été identifiées et traduites en objectifs dans les CPOM :

- L'amélioration de l'accueil, du dépistage et de la prise en charge des patients ayant des conduites addictives se présentant aux urgences
- L'amélioration de l'accueil, du dépistage et la prise en charge des femmes enceintes ayant des conduites addictives (y compris le tabagisme) se présentant dans les maternités.

Les ELSA de la région Alsace

- En 2014, a été réalisée **une enquête sur les ELSA de la région**. L'objectif était de comparer les moyens en personnels et l'activité des différentes équipes afin d'harmoniser les dotations
- 3153 patients hospitalisés dans les établissements de la région ont été suivis par les équipes de liaison
- Les ELSA sont intervenues dans 54% des services de soins ; en moyenne dans 13 services de soins différents(urgences, médecine, endocrinologie, gastro-entérologie et maternités). 6 ELSA sur 8 ont élaboré des protocoles disponibles aux urgences. Les ELSA apportent un soutien des équipes des maternités dans le suivi des femmes enceintes

Merci de votre attention